

FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

MARQUE(S) DÉPOSÉE(S) **KOCHKLEEN® 130**
NUMÉRO CAS 144-62-7
NUMÉRO DE LA FTSS 7152
CODE DU PRODUIT ND
UTILISATION DU PRODUIT PRODUIT DE NETTOYAGE
SYNONYME(S) ACIDE ÉTHANEDIOÏQUE



FABRICANT / FOURNISSEUR Koch Membrane Systems, Inc.
850 Main Street
Wilmington, MA
01887 É.-U.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE - ASSISTANCE D'URGENCE 24 HEURES PAR JOUR

Canotec : 1-613-996-6666
Chemtec: 1-800-424-9300 (aux États-Unis)
+1-703-527-3887 (en dehors des États-Unis)

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE - ASSISTANCE GÉNÉRALE

Aide relative au produit 1-978-657-4250
8 h à 17 h, lund. au vend.,
heure de l'Est

Pour obtenir de l'aide technique relativement à ce produit, communiquer avec le représentant régional de Koch Membrane Systems.

2 COMPOSITION / INFORMATIONS RELATIVES AUX INGRÉDIENTS

Nom de l'ingrédient	Numéro CAS	Concentration*	Limites d'exposition / Risques pour la santé
ACIDE OXALIQUE	144-62-7	100 %	1 mg/m ³ 8-Heures TWA (OSHA) 1 mg/m ³ 8-Heures TWA (ACGIH) LECT 15 minutes de 2 mg/m ³ (ACGIH)

*Les valeurs ne représentent pas les minimums et maximums absolus; il s'agit de valeurs caractéristiques pouvant varier de temps à autre.

Classement SIMDUT : D1B, E.

Les autorités locales sont à consulter pour connaître les limites d'exposition en vigueur dans la région.

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

SURVOL DES MESURES D'URGENCE

DANGER !

RISQUES POUR LA SANTÉ

CORROSIF POUR LA PEAU, LES YEUX ET LES VOIES RESPIRATOIRES

PEUT ÊTRE NOCIF OU MORTEL SI INGÉRÉ

PEUT AVOIR DES EFFETS SUR LA REPRODUCTION D'APRÈS LES RÉSULTATS DE TESTS EFFECTUÉS SUR DES ANIMAUX

VOIR "INFORMATION TOXICOLOGIQUE" (SECTION 11) POUR PLUS D'INFORMATIONS

DANGER D'INFLAMMATION

LES POUSSIÈRES PEUVENT DEVENIR EXPLOSIVES

RISQUE DE RÉACTIVITÉ

STABLE

EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ, PEAU

CORROSIF. Le contact peut provoquer des rougeurs, des démangeaisons, des inflammations, des brûlures, une vésication, voire des lésions graves des tissus.

Une surexposition à cette matière peut causer des dommages systémiques, y compris des effets sur les organes cibles, tels que notés dans la section « Données toxicologiques » (voir section 11).

EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ, OEIL

CORROSIF. L'exposition peut provoquer des brûlures graves, la destruction du tissu oculaire, voire des lésions permanentes ou la cécité. Les poussières peuvent entraîner une irritation, y compris de la douleur, un larmolement et des rougeurs. Peut causer une conjonctivite ou une lésion de la cornée.

EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ, INHALATION

EXTRÊMEMENT IRRITANT ET CORROSIF. Peut causer des brûlures graves et endommager les tissus des voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure des brûlures de la gorge, la constriction de la trachée (bronchospasmes), un oedème grave du poumon et la mort selon la concentration et de la durée de l'exposition.

EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ, INGESTION

Mortel si ingéré. Peut provoquer une irritation douloureuse et des brûlures de la bouche et de la gorge, une déglutition douloureuse, une respiration difficile, des brûlures ou perforations des voies gastro-intestinales conduisant à une ulcération et une infection secondaire. Peut causer une irritation grave, combinée à une sensation de brûlure intense de la bouche et de la gorge, suivie de douleurs et de détresses abdominales, de nausée, de vomissement et de diarrhée.

D'autres symptômes spécifiques à l'exposition sont listés sous "Information Toxicologique" (Paragraphe 11).

4 MESURES DE PREMIERS SOINS

PEAU

Rincer immédiatement la peau à grande eau, pour au moins 15 minutes, tout en enlevant les vêtements et les chaussures. SE PROCURER DE L'AIDE MÉDICALE.

Mettre les vêtements contaminés dans un contenant fermé pour entreposage jusqu'au nettoyage ou leur disposition. Si les vêtements doivent être nettoyés, aviser la personne responsable du nettoyage des risques de contamination lors de la manipulation des vêtements. Se débarrasser des articles en cuir contaminés.

OEIL

Rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Les paupières devraient être soulevées des globes oculaires pour assurer le rinçage complet. SE PROCURER DE L'AIDE MÉDICALE.

INHALATION

Déplacer la victime à l'air frais. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, s'assurer que les voies respiratoires sont libres et donner de l'oxygène.

Maintenir la personne au chaud et au repos. SE PROCURER DE L'AIDE MÉDICALE.

INGESTION

Maintenir la personne au chaud et au repos. SE PROCURER DE L'AIDE MÉDICALE.

Ne pas faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissements en raison du danger d'aspiration du liquide dans les poumons ce qui peut entraîner de sérieux dommages et une pneumonite chimique. Demander à la victime de se rincer soigneusement la bouche avec de l'eau, puis de boire 25 à 30 cl d'eau pour diluer le produit dans l'estomac. Si du lait est disponible, il pourra être administré APRÈS l'eau. Si un vomissement se produit naturellement, demander à la victime de se pencher vers l'avant pour réduire le risque d'aspiration. Répéter l'administration d'eau. Transporter rapidement vers un établissement de soins d'urgence.

REMARQUES POUR LE MÉDECIN

Si des vomissements spontanés sont survenus suite à l'ingestion, on devrait surveiller le patient pour des symptômes de troubles respiratoires, les effets de l'aspiration sur les poumons pouvant se manifester jusqu'à 48 heures après les vomissements.

5 MESURES DE LUTTES CONTRE L'INCENDIE

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX

La combustion risque de produire COx, acide formique, toxique et vapeurs irritantes.

AGENT EXTINCTEUR

Utiliser un produit chimique en poudre, de la mousse antialcool, de la mousse AFFF ou du dioxyde de carbone pour éteindre le feu.

PROCÉDURES DE BASE POUR LUTTER CONTRE LE FEU

Ne pas ajouter d'eau à l'acide. De l'eau appliquée directement provoque un dégagement de chaleur et des projections d'acide. L'acide peut réagir avec des métaux pour libérer du gaz d'hydrogène inflammable, en particulier lorsqu'il est dilué avec de l'eau. Faire évacuer la zone et combattre le feu à une distance sécuritaire.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les structures adjacentes et pour protéger le personnel. Si vous utilisez une pulvérisation d'eau, soyez extrêmement prudent ! La solution acide est corrosive. L'eau ou la mousse peuvent entraîner la formation d'écume.

Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires à pression positive approuvés par NIOSH/MSHA avec masque complet et équipement protecteur complet.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Les poussières peuvent former des mélanges explosifs dans l'air.

Point d'éclair	ND
Température d'auto-inflammation	ND
Limites d'inflammabilité dans l'air, plus bas, % par volume	ND
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieur, % par volume	ND

6 PROCÉDURES EN CAS DE FUITES ACCIDENTELLES

INTERVENTION D'URGENCE

Éliminer et/ou éteindre les sources d'ignition et maintenir les sources d'ignition hors de la zone. Maintenir à l'écart les personnes dont la présence n'est pas indispensable. Rester en amont du vent ; garder les personnes à l'écart des zones basses.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Si le produit se propage dans l'environnement, immédiatement prendre les mesures nécessaires pour arrêter le rejet et le contenir. Exercer la prudence quant à la sécurité du personnel et l'exposition au produit émis. Aviser les autorités locales, provinciales et/ou fédérales s'il y a lieu.

PROCÉDURE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT

Maintenir à l'écart les personnes dont la présence n'est pas indispensable. Isoler la zone pendant au moins 25 à 50 pieds pour préserver la sécurité publique. Pour les déversements importants, envisager une évacuation initiale pour au moins 1000 pieds

Mettre la matière dans un contenant à l'aide d'une pelle pour une élimination ultérieure. Éviter les procédures de nettoyage pouvant polluer l'eau.

Ne pas toucher à la matière déversée ni marcher dessus.

Éviter la production excessive de poussière. S'il y a une production de poussière, on devrait utiliser des protections adéquates pour les voies respiratoires, les yeux et la peau lors du nettoyage. Éviter tout contact avec l'eau.

Les déversements importants peuvent être neutralisés avec des solutions alcalines diluées de carbonate de soude ou de chaux.

Voir Contrôles d'exposition / Protection personnelle (Section 8).

7 MANUTENTION & ENTREPOSAGE

MANUTENTION

Ce produit doit être stocké et transporté dans des conteneurs en plastique ou à revêtement intérieur en plastique. Ne pas utiliser avec des produits ou des équipements sensibles aux solutions acides.

Réduire la production de poussières durant la manutention du produit.

Les poussières peuvent devenir explosives. Pour éviter un feu ou une explosion causée par étincelle statique, utiliser des cables et équipements munis d'un dispositif de mise à la terre. Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles. Ne pas couper, moudre, percer, souder ou réutiliser les contenants, à moins d'avoir pris les mesures nécessaires pour prévenir ces dangers.

Éviter d'inhaler la poussière ainsi que le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones où la matière est utilisée ou entreposée.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans des contenants fermés hermétiquement, dans un endroit frais, sec, isolé et bien aéré, loin de toute source de chaleur, d'inflammation et de substances incompatibles. Éviter un contact avec de forts oxydants.

Les conteneurs vides peuvent contenir des résidus du produit. Ne pas réutiliser sans précautions adéquates.

Éviter le contact avec métaux. Éviter toute chaleur excessive.

8 MESURES DE CONTRÔLE D'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

MESURES D'INGÉNIERIE

Pour contrôler l'exposition, les méthodes suggérées comprennent la ventilation générale par dépression, la ventilation par aspiration à la source et tout autre mesure d'ingénierie appropriée.

PROTECTION DES YEUX: ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Porter des lunettes antiacide et un écran facial. S'assurer que des installations pour rincer les yeux sont facilement accessibles, là où un contact oculaire est possible.

Ne pas porter de verres de contact quand vous travaillez avec cette substance

PROTECTION DE LA PEAU: ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Éviter tout contact oculaire avec cette matière.

Lorsqu'un contact avec la peau est anticipé, le port de vêtements protecteurs, y compris des gants imperméables, devrait être exigé. Une protection supplémentaire peut être nécessaire pour éviter tout contact avec la peau, y compris un tablier, des protèges-bras, un masque pour le visage ou des bottes.

Prendre de bonnes mesures d'hygiène personnelle.

PROTECTION RESPIRATOIRE: ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Un masque antipoussière agréé NIOSH/MSHA devrait être utilisé par précaution lorsque des contaminants en suspension dans l'air peuvent se produire, lorsqu'il y a un risque de rejet incontrôlé ou lorsque les niveaux d'exposition sont inconnus.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ODEUR ET APPARENCE

SOLIDE BLANC CRISTALLIN INODORE

Point d'ébullition	ND
Densité relative	ND
Point de fusion	214 °F (101 °C)
Pourcentage de matières volatiles	ND
Pression de vapeur	S.O.
Densité de vapeur	S.O.
Masse volumique en vrac	10.7 LIVRES/GALLON
Solubilité dans l'eau	150 GM/L À 68 °F (20 °C)
Octanol/Partie d'eau n	ND
Matière organique volatile	ND
Point d'écoulement	ND
Valeur du pH	< 1
Point de congélation	214 °F (101 °C)
Viscosité	ND
Vitesse d'évaporation	ND
Formule moléculaire	C2H2O4
Poids moléculaire	90.04
Famille chimique	ACIDE ORGANIQUE
Seuil olfactif	ND

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ/INCOMPATIBILITÉ

Incompatible avec oxydants forts, alcool furfurylique, argent, chlorate de sodium et le chlorite de sodium. Voir les précautions figurant sous le titre Manutention et Entreposage (Section 7).

RÉACTIONS DANGEREUSES/PRODUITS DE DÉCOMPOSITION

Réagit avec des oxydants forts, des alcalins forts, des chlorites, hypochlorites, entraînant un risque d'incendie et d'explosion.

La combustion risque de produire COx, formique vapeurs acides, toxiques et irritantes.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

VOIES D'EXPOSITION

L'inhalation, l'ingestion, le contact avec la peau et les yeux.

CL50

CL50 : Acide oxalique, Rat, Oral, 7500 mg/kg.

DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Une exposition aiguë ou chronique à ce produit ou à ses composantes peut entraîner une toxicité générale, y compris des effets néfastes, à savoir : reins, thyroïde, sang, cerveau, systèmes cardiovasculaire, respiratoire et nerveux.

L'exposition aux constituants de ce matériel peut provoquer les symptômes spécifiques suivants, selon leur concentration et la durée de l'exposition: engourdissement et picotement au niveau des doigts, calculs urinaires (pierres) et gangrène.

TÉRATOGENICITÉ, ACTION MUTAGÈNE, AUTRES EFFETS SUR LA REPRODUCTION

Peut causer des effets indésirables sur le système reproducteur et/ou sur le développement.

Le danger d'exposition peut être accru pour les femmes enceintes. La consommation de boissons alcoolisées peut augmenter les effets toxiques.

LES TROUBLES MÉDICAUX PRÉ-EXISTANTS POUVANT ÊTRE AGGRAVÉS PAR L'EXPOSITION

Des troubles médicaux préexistants pouvant être aggravés par l'exposition comprennent des troubles de peau, yeux, reins, respiratoire, cardiovasculaire et Système nerveux.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

INFORMATIONS SUR L'ÉCOTOXICITÉ

Pas déterminé

13 PRISES EN COMPTE DE L'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Ce produit, tel que fourni, lorsqu'il est jeté ou éliminé, est un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261) à cause de son corrosivité. Au titre de la RCRA (Resource Conservation and Recovery Act), l'utilisateur a la responsabilité de déterminer, au moment de l'élimination, si le produit est un déchet dangereux soumis à la RCRA.

Le transport, l'entreposage, le traitement et la vidange de déchets soumis à la RCRA doit se faire en conformité avec les 40 CFR 262, 263, 264, 268 et 270. On ne peut éliminer ce produit que dans des installations autorisées. Vérifier les règlements des États et les règlements locaux pour toutes exigences supplémentaires, car ceux-ci peuvent être plus restrictifs que les lois et règlements fédéraux. Les ajouts chimiques, le traitement ou toute modification de ce produit peuvent rendre l'information sur la gestion des déchets de cette fiche incomplète, inexacte ou simplement inadéquate. L'élimination de cette matière doit être menée conformément à toutes les réglementations fédérales, locales et des états.

Au Canada, on doit éliminer les déchets selon les règlements fédéraux, provinciaux, locaux ou étatiques.

14 INFORMATIONS DE TRANSPORT

BON DE CONNAISSANCEMENT - EN LOT (U.S. DOT)

Solide corrosif, acide, organique, NOS, (Acide oxalique), 8, UN3261, PG II

BON DE CONNAISSANCEMENT - PAS EN LOT (U.S. DOT)

Solide corrosif, acide, organique, NOS, (Acide oxalique), 8, UN3261, PG II

La description ci-dessus pourrait ne pas inclure tous les types de transport, veuillez consulter 49 CFR 172.101 pour de plus amples informations sur le transport.

15 INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX

Tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire TSCA.

Ce produit, tel que fourni, ne contient aucune substance dangereuse sous réglementation de CERCLA (Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act) (40 CFR 302), ni aucune substance extrêmement dangereuse réglementée en vertu de la Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355), et donc l'émission de ce produit, tel que fourni, n'a aucune exigence de rapport selon ces règlements. Vérifier les règlements étatiques et locaux pour toutes exigences supplémentaires, car ceux-ci peuvent être plus restrictifs que les lois et règlement fédéraux. Un non-signallement peut résulter en sanctions pénales et civiles sévères.

Ce produit ne contient aucun produit chimique toxique (excédant les concentrations minimales applicables) sujet aux exigences du rapport annuel sur le rejet de produits chimiques toxiques de SARA, section 313 (40 CFR 372).

Il pourrait y avoir des règlements spécifiques au niveau local, régional, provincial (étatique) qui se rattachent à ce produit.

COTES ASSIGNÉES SARA TITRE III

Risque immédiat: X Risque différé: X Risque d'incendie: - Risque lié à la pression: -
Risque lié à la réactivité: -

RÈGLEMENTS DES ÉTATS

Selon les informations disponibles, ce produit ne contient aucun composant ou produit chimique actuellement reconnu par l'État de Californie comme étant une cause de cancer, de malformation congénitale ou de danger pour la reproduction, aux niveaux qui seraient soumis à la Proposition 65. La reformulation, l'utilisation ou le traitement de ce produit peut altérer sa composition et requérir une réévaluation.

PENNSYLVANIE - Ingrédients non dangereux présents à > 3 % : Aucun

RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés (RPC); cette fiche technique santé-sécurité renferme toute l'information exigée par le RPC.

Classement SIMDUT : D1B, E.

Tous les principaux composants connus de ce produit sont listés dans la LIS canadienne.

ÉVALUATIONS SIMDUT

Gaz comprimé	Inflammable/Combustible	Oxidant	Toxicité aiguë	X
Autres effets toxiques	Risque biologique	Corrosif	Dangereusement réactif	

CLASSIFICATIONS NFPA

Santé	3	Inflammabilité	1	Réactivité	0	Dangers particuliers	-
-------	---	----------------	---	------------	---	----------------------	---

CLASSIFICATIONS HMIS * - Indique un risque chronique pour la santé

Santé	3*	Inflammabilité	1	Réactivité	0
-------	----	----------------	---	------------	---

16 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

AVIS DE REJET DE RESPONSABILITÉ

AVIS: L'information contenue dans la présente est basée sur des données exactes à la date de rédaction de cette fiche signalétique. Toutefois, cette fiche ne peut servir de fiche de caractéristiques du produit pour des fins commerciales du fabricant ou du vendeur, sans garantie ou représentation, explicite ou implicite, quant à l'exactitude ou la représentativité des données ci-dessous et de l'information sur la sécurité. Il n'y a aucune autorisation implicite ou explicite quant à la pratique, sans permis, de toute invention brevetée. De plus, le fournisseur n'assume aucune responsabilité pour toutes blessures ou dommages découlant de l'usage anormal, de toute non-conformité aux pratiques recommandées ou de tous dangers inhérents à la nature de ce produit.

Date de révision actuelle 11-Feb-2009

Remplace fiche datée du 16-Sep-2005

Rédigé par Koch Chemical Technology Group, LLC, appeler le (978) 694-7346 ou le (978) 657-4250